

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Plan d'action régional 2024-2029

Alliance pour la solidarité de Laval



Table des matières

1. Contexte	3
2. Définitions	5
3. Modèle de fonctionnement de l'Alliance pour la solidarité de Laval	6
La Politique régionale de développement social de Laval (PRDS)	6
La structure de gouvernance de l'Alliance pour la solidarité de Laval	7
Le comité régional transitoire	7
Le comité d'analyse	7
Le comité de pilotage de la PRDS	7
Le comité 360° Alliance pour un Laval sans pauvreté	8
La démarche AVEC l'Alliance : participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale	8
4. Portrait de la région en regard des enjeux de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale	9
Une structure territoriale unique au Québec	9
Quelques faits saillants de la région de Laval	10
La pauvreté et l'exclusion sociale à Laval	10
Des enjeux préoccupants	12
5. Une vision intégrée en matière de lutte contre la pauvreté et de l'exclusion sociale	17
6. Les priorités d'actions lavalloises en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	20
7. Modalités de diffusion de l'information des résultats et des pratiques gagnantes	32
Remerciements	33
Annexe 1	34
Références	37

1. Contexte

Le plan d'action régional 2024-2029 de l'Alliance pour la solidarité de Laval a été élaboré par le **comité 360° Alliance pour un Laval sans pauvreté**, avec l'appui du comité de pilotage de la Politique régionale de développement social (PRDS). Notons que la composition de ces comités a connu, de part et d'autre, plusieurs transformations avec le départ et l'arrivée d'acteurs du développement social entre 2018 et 2024. En ce sens, nous travaillons à renforcer les arrimages entre ces deux instances.

Au courant de la dernière année, le comité 360° a réalisé des consultations et divers processus de validation régionaux afin d'identifier les enjeux, les besoins et les priorités des milieux en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à Laval. Le présent plan s'appuie également sur le *Portrait de l'environnement social à Laval* de la PRDS ainsi que sur des portraits sectoriels réalisés par la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval. Finalement, ce plan est en cohérence avec les recommandations issues du mémoire présenté au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) par la Ville de Laval en juin 2023. Ce dernier avait été déposé dans le cadre de la consultation publique menée par la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire.

C'est le 21 juin 2024, par le dévoilement du **Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029 : Mobiliser. Accompagner. Participer** que le MESS confirmait, par la mesure 3.1.1.1, la poursuite des Alliances pour la solidarité pour les 5 prochaines années. Cette mesure vise à soutenir la coordination d>Alliances régionales, la mobilisation et la concertation des acteurs concernés ainsi que le soutien de projets en réponse aux besoins des milieux¹.

De ce fait, à titre de partenaire de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) 2024-2029, la Ville de Laval soumet au MESS ce plan d'action régional concerté. Cette nouvelle convention quinquennale permet de rendre disponible un fonds de 2 606 312 \$ pour la mise en œuvre d'initiatives qui contribuent à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire lavallois.

Bien que cette enveloppe budgétaire soit identique à celle de l'Alliance précédente, elle ne permettra pas de répondre à l'ampleur des enjeux sur le territoire, dont plusieurs sont nouveaux ou en augmentation. Le **comité 360° Alliance pour un Laval sans pauvreté**, en appui à l'Alliance pour la solidarité de Laval, s'est donc vu dans l'obligation d'effectuer un important exercice de priorisation afin de bien déterminer les priorités d'action ainsi que les cibles d'investissement en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de la région.

En cohérence et en complémentarité avec les objectifs de la Stratégie gouvernementale en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le plan d'action 2024-2029 de l'Alliance pour la solidarité de Laval s'appuie sur les orientations et les travaux de la Politique régionale de développement social (PRDS) avec une vision et des axes spécifiques à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le plan d'action régional identifie notamment :

- les priorités d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour la région;
- la structure de gouvernance régionale réaffirmée;
- les enjeux régionaux et locaux ainsi que des pistes d'actions visant à générer des effets structurants en appui au développement social;
- les zones de dévitalisation de la région ou du territoire à privilégier;
- les engagements de collaboration entre les parties prenantes, y compris la participation de personnes vivant en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale, au modèle de gouvernance de l'Alliance;
- les modalités de diffusion de l'information, des résultats et des pratiques gagnantes dans la région;
- les indicateurs utilisés pour le suivi des résultats des initiatives soutenues.

Des changements ou des ajustements pourront y être apportés tout au long de la durée de l'entente en fonction des réalités lavalloises et des enjeux émergents. La Ville de Laval soumettra ces modifications à la ministre pour approbation, le cas échéant.

2. Définitions

Afin de bâtir le plan d'action de l'Alliance pour la solidarité de Laval, les différentes parties prenantes s'appuient sur les définitions suivantes.

Définition de **la pauvreté** incluse dans la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale :

« La condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société. »

Définition de **l'exclusion sociale** :

« Le résultat d'un ensemble de processus économiques, politiques, institutionnels, culturels, souvent interdépendants et cumulatifs, qui mettent des personnes ou des groupes à part dans la société². »

Les orientations énoncées dans la Loi encadrant la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale du MESS :

1. Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du plein potentiel des personnes;
2. Renforcer le filet de sécurité sociale et économique;
3. Favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail;
4. Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société;
5. Assurer, à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions.

L'Alliance pour la solidarité de Laval planifie ses interventions en matière de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale en se basant sur l'Indice de défavorisation matérielle et sociale Pampalon, développé par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), et de l'indicateur du revenu viable, développé par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).

3. Modèle de fonctionnement de l'Alliance pour la solidarité de Laval

La gouvernance de l'Alliance pour la solidarité de Laval est partie prenante de la gouvernance de la Politique régionale en développement social (PRDS). En ce sens, les mécanismes de suivis et de décisions de l'Alliance s'arriment avec la vision régionale de développement social, ses valeurs et ses orientations. En plus de s'assurer de mutualiser les efforts en rejoignant tous les paliers décisionnels régionaux, ce fonctionnement contribue à favoriser le développement et le maintien d'une vision commune pour l'amélioration de la qualité de vie des Lavalloises et des Lavallois qui vivent en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

La Politique régionale de développement social de Laval (PRDS)

La Politique régionale de développement social (PRDS), une approche novatrice initiée en 2016 sous le leadership de la Ville de Laval et du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, a favorisé une forte adhésion, ayant suscité la participation d'un nombre important d'acteurs du développement social ainsi que de citoyennes et de citoyens lavallois.

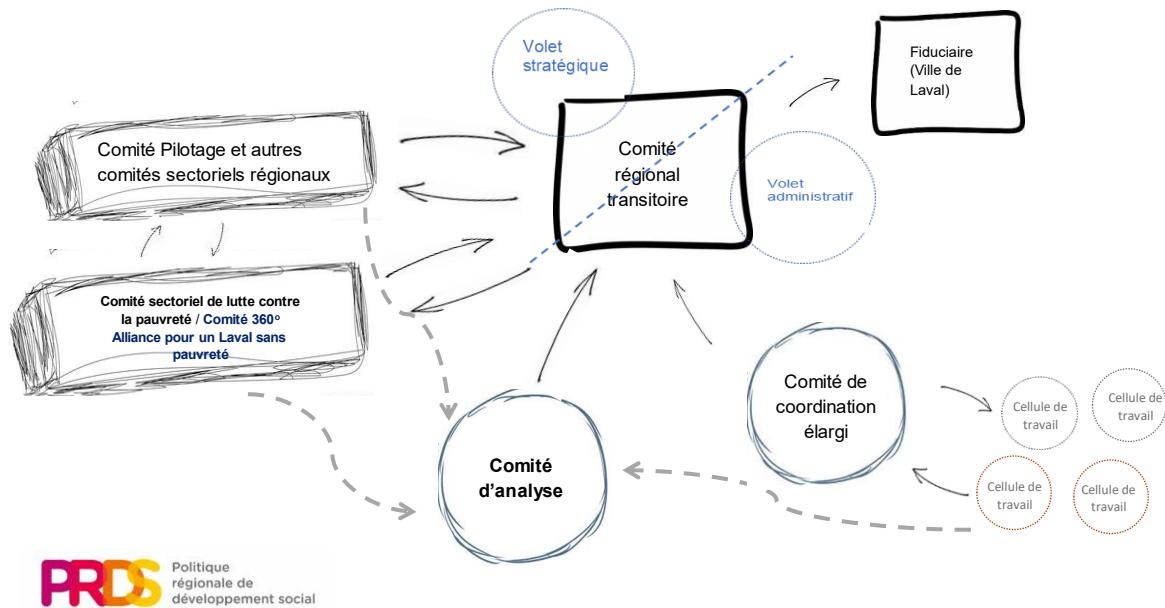
Elle a contribué à transformer les différents systèmes, lesquels s'appuyaient antérieurement sur des approches favorisant une prévalence centralisatrice portée par une logique descendante, vers des systèmes privilégiant le développement d'approches s'appuyant davantage sur la concertation et la collaboration de toutes les parties prenantes du développement social à Laval. La PRDS et ses acteurs sont donc animés par des approches intersectorielles et multiréseaux, et ils partagent l'ambition de générer, à partir d'une vision commune, des actions collectives visant l'amélioration de la qualité de vie des Lavalloises et des Lavallois. Ces transformations souhaitées visent ainsi à favoriser les arrimages entre les acteurs à l'aide d'un modèle de gouvernance qui se veut inclusif, partagé et démocratique.

C'est de la vision collective générée par la mise en œuvre de la PRDS que découlent les valeurs, les principes, les grandes orientations et les objectifs de cette politique. Ses valeurs et ses principes phares sont : Accessibilité universelle, Créativité et innovation, Développement durable, Équité, Inclusion et intégration, Pouvoir d'agir et Solidarité.

Cette politique est également portée par **six grandes orientations** qui agissent en filigramme aux travaux de l'Alliance :

1. Favoriser le développement de quartiers à échelle humaine contribuant au mieux-être des personnes;
2. Reconnaître et développer la capacité d'agir des personnes;
3. Soutenir l'intégration et l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être;
4. Stimuler la vitalité sociale et le développement économique socialement responsable;
5. Stimuler la création et voir au maintien de milieux de vie sécuritaires et favorables à la santé et au bien-être des personnes;
6. S'assurer de l'adaptation et de la cohérence entre les politiques publiques et la PRDS.

La structure de gouvernance de l'Alliance pour la solidarité de Laval



Le comité régional transitoire

Le mandat actuel du comité régional transitoire, appuyé par différents comités sectoriels dont le comité de pilotage et le comité 360° Alliance pour un Laval sans pauvreté, consiste à assurer la gestion, la planification et les orientations de la PRDS. Il a pour mandat de recevoir et de recommander des décisions d'investissements aux instances décisionnelles du fiduciaire afin d'appuyer les projets analysés par le comité d'analyse, d'assurer le suivi administratif des ententes et d'accepter leurs rapports annuels.

Ses membres assurent un regard transversal et stratégique en cohérence avec l'évolution des plans d'action qui en découlent. Le comité régional est transitoire puisque le modèle de gouvernance, rattaché à la mise en œuvre de la PRDS et de son premier plan d'action, est actuellement en révision. Un nouveau modèle de gouvernance sera ultérieurement entériné afin d'assurer la mise en œuvre du deuxième plan d'action de la PRDS.

Le comité d'analyse

Pour appuyer le comité régional transitoire, un comité d'analyse a été mis en place. Il est composé en partie par les délégués professionnels des membres du comité régional transitoire. Il réunit des professionnels impartiaux, expertisés en matière de développement social (lutte contre la pauvreté, immigration, égalité, action communautaire autonome, etc.) et des professionnels représentant les bailleurs de fonds concernés. Son mandat consiste à analyser les projets soumis et à faire des recommandations au comité régional. Il peut demander des avis à des tiers au besoin.

Le comité de pilotage de la PRDS

Le comité de pilotage de la PRDS est composé de 25 corporations représentées par une trentaine d'acteurs du développement social. Son mandat actuel est de produire et d'assurer la mise en œuvre du plan d'action de la Politique régionale de développement social et de contribuer à son évaluation. Il doit favoriser l'engagement des différentes organisations et mobiliser les ressources nécessaires. Il contribue également aux arrimages et à la complémentarité des actions avec le comité 360° et d'autres comités sectoriels en

développement social. Il œuvre actuellement à revoir les principes de gouvernance de la PRDS et participe à l'évaluation du premier plan d'action 2019-2024.

Le comité 360° Alliance pour un Laval sans pauvreté

Afin d'appuyer le comité régional transitoire, un comité sectoriel en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a été mis en place en 2018. Ce comité sectoriel de la PRDS a comme mandat de produire et de coordonner la mise en œuvre du plan d'action de l'Alliance pour la solidarité de Laval. Il voit également à conseiller le comité régional transitoire en appui au développement d'initiatives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, selon les priorités d'actions identifiées par et pour la région.

En vue de l'écriture du plan d'action régional 2024-2029 de l'Alliance pour la solidarité de Laval, les membres du comité 360° ont réalisé un exercice de réflexion stratégique au printemps 2024. La nouvelle identité « comité 360° » est issue de cette démarche. Elle permet de refléter l'engagement des membres du comité et leur intention d'assurer une vigie des enjeux et des actions associées à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces travaux ont favorisé une plus grande appropriation du rôle et des responsabilités des membres du comité en lien avec :

- la rédaction et la mise en œuvre du plan d'action 2024-2029;
- les stratégies d'investissements des sommes en provenance du FQIS;
- les arrimages entre les actions en lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et celles de la PRDS;
- la complémentarité avec les autres planifications sectorielles en développement social et les leviers financiers associés afin de générer davantage d'effets structurants en appui au développement social.

En annexe : composition des comités liés à la gouvernance de la PRDS et de l'Alliance pour la solidarité.

La démarche AVEC l'Alliance : participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale

Afin de susciter la participation et la mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale au sein de l'Alliance pour la solidarité de Laval, il est important que le comité 360° s'appuie sur les organismes, les intervenantes et les intervenants qui agissent auprès de ces personnes. Une rencontre virtuelle régionale a été réalisée le 17 février 2025 afin de tracer les premières lignes de cette nouvelle démarche participative. Le présent plan d'action présente à l'intérieur de l'axe 3 des objectifs et des moyens qui seront mis en œuvre en appui à cette orientation, et ce, en cohérence avec les pratiques AVEC¹.

Dans la mise en œuvre du plan d'action régional 2024-2029, le comité 360° explorera différents moyens visant à favoriser la participation, la mobilisation, l'engagement et la contribution des personnes en situation de vulnérabilité autant dans la gouvernance que dans sa mise en œuvre². Cette démarche se veut en cohérence avec la cible 3 du Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029 : « d'ici 2029, assurer une plus grande participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans les instances de gouvernance des Alliances pour la solidarité, dans l'ensemble des régions du Québec ».

¹ AVEC est une approche participative dont la terminologie est utilisée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté qui met en valeur l'expertise de vécu des personnes en situation de vulnérabilité. Cette approche a également été utilisée par l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette 2011-2016.

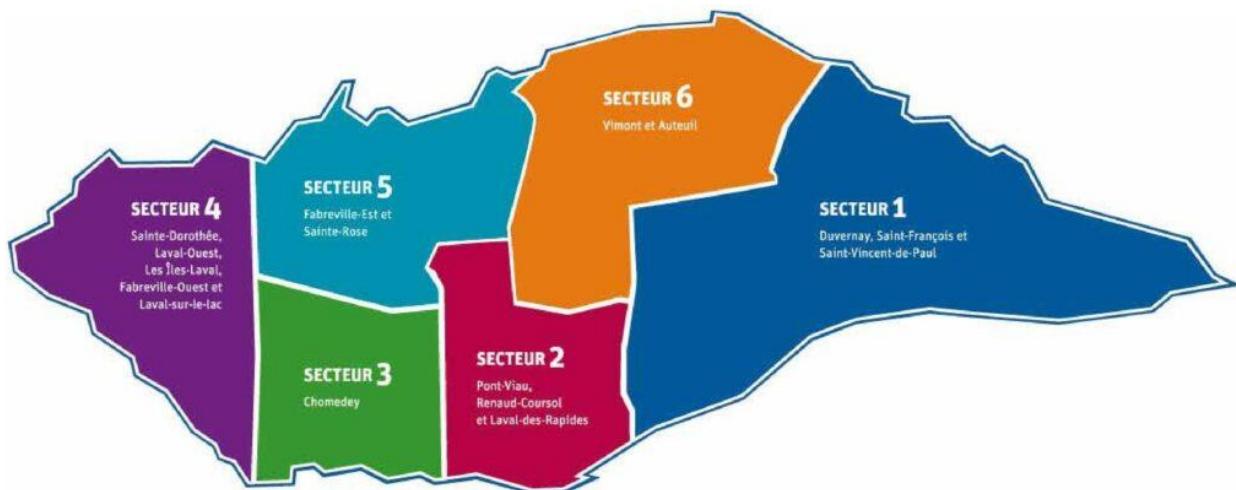
² Par exemple, mobiliser et recruter les citoyennes et les citoyens en situation de vulnérabilité avec la complicité des organismes ou des intervenants, soutenir ces agents de liaison, payer les frais de participation, etc.

4. Portrait de la région en regard des enjeux de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale

Une structure territoriale unique au Québec

La région de Laval est composée d'une seule MRC et d'une seule municipalité, un cas unique au Québec. On y retrouve un Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS de Laval), un Centre de services scolaire francophone (le Centre de services scolaire de Laval) et une Commission scolaire anglophone (la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier). Laval est également riche de nombreux organismes communautaires, d'entreprises d'économie sociale et d'une variété de tables de concertation locale et régionale qui animent le développement social. Ces particularités lui confèrent une grande force de concertation régionale.

La Ville de Laval a été créée en 1965 à partir du regroupement des 14 anciennes municipalités de l'île Jésus. Pour permettre d'assurer un contact entre l'administration municipale et les populations locales, la ville a été divisée en 6 secteurs d'aménagement, dans lesquels quelque 445 organismes communautaires contribuent à sa vie sociale (culture, sport, loisir, développement social, etc.). Il existe d'ailleurs une forte mobilisation sociale et communautaire au sein des secteurs d'aménagements, notamment grâce aux actions mises de l'avant par les six instances de concertations locales ainsi que par les concertations régionales, ces instances représentant les forces vives du milieu.



Source : Quartiers et secteurs de Laval (gifex.com)

Quelques faits saillants de la région de Laval

Laval est la 3^e plus grande ville du Québec et l'une des régions où la croissance démographique est la plus élevée, passant d'une population de 422 990 personnes en 2016 à 460 396 personnes en 2024, soit une hausse de 8,8 %.

Selon les données du **recensement 2021**, la tranche d'âge de 15 à 64 ans constitue 64,2 % de l'ensemble de la population et celle des 65 ans et plus représente 18,7 % de la population. De plus, en 2021, on recense plus de 135 000 personnes ayant le statut d'immigrant à Laval, soit 31,5 % de la population lavalloise, dont plus de 16 000 personnes immigrantes récentes. De ces 135 000 personnes immigrantes, 22 % sont des personnes ayant le statut de réfugiées et 26 %, sont des personnes immigrantes parrainées par la famille.

Laval est donc la 2^e ville d'accueil de la population immigrante au Québec, derrière Montréal (576 120 personnes immigrantes) et bien au-devant de Longueuil (53 070 personnes immigrantes). Soulignons également que les proportions de personnes de première génération (33,5 %) et de deuxième génération (23,7 %) montrent que maintenant près de 3 personnes sur 5 sont issues de l'immigration, à Laval³.

La région de Laval compte 120 530 familles en 2021, dont 82,8 % sont des familles comptant un couple et 17,2 % des familles monoparentales. Les familles monoparentales qui ont à leur tête un parent de sexe féminin sont presque 4 fois plus nombreuses que celles ayant un parent de sexe masculin (13,4 % et 3,8 %, respectivement). À Laval, entre 2016 et 2021, on remarque que la taille des familles dans les ménages a diminué pour les familles de 3 et 4 personnes, tandis que celle des familles de 5 personnes ou plus a connu une hausse de plus de 7 %. Les enfants constituent 33,5 % des personnes dans les familles totales, cette dernière proportion est plus élevée à Laval que dans l'ensemble du Québec (27,6 %)⁴.

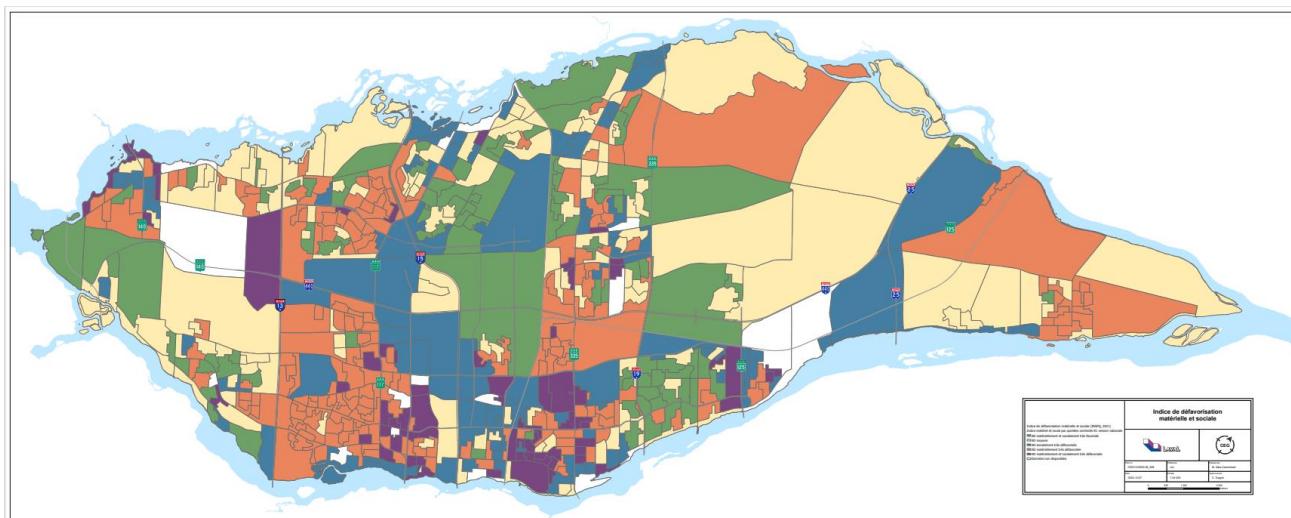
Les personnes vivant seules à Laval représentent une proportion plus faible comparativement à celle de l'ensemble du Québec (11,0 % et 15,9 %, respectivement)⁵. Les personnes âgées de 65 ans et plus ont connu la plus importante évolution depuis 2016, avec un accroissement de leur nombre de 12,8 %. Aussi, plus l'âge avance, plus la part des femmes dans la population lavalloise augmente.

En 2020, le revenu annuel médian de la population lavalloise de 15 ans ou plus s'élève à 36 000 \$ après l'impôt retenu à la source, soit un écart de 400 \$ inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

La pauvreté et l'exclusion sociale à Laval

Laval, à travers les années, demeure une ville socio économiquement hétérogène. On y trouve à cet égard des inégalités entre ses quartiers et à l'intérieur même de ceux-ci. L'indice de défavorisation matérielle et sociale de Pampalon et Raymond⁶ permet de rendre compte de la variation de cette défavorisation sur le territoire lavallois.

Une réalité lavalloise : une pauvreté enclavée à l'intérieur de quartiers plus aisés et une concentration de la pauvreté au centre-sud du territoire.



Indice de défavorisation matérielle et sociale, Laval, 2021.

En 2021, 37 505 personnes (8,7 % de la population) vivent sous la mesure de faible revenu (MFR) après impôt. Elles résident principalement dans les quartiers centraux au sud de Laval : Laval-des-Rapides, Pont-Viau et Chomedey. **À ce titre, le quartier de Chomedey se distingue à plusieurs égards : il comprend à lui seul le cinquième de la population lavalloise et affiche les plus forts taux de défavorisation.**

Toutefois, sur l'ensemble du territoire, des secteurs bien nantis côtoient des secteurs plus défavorisés. On trouve ainsi des secteurs vulnérables enclavés, comme à Laval-Ouest et dans certaines zones de l'est de l'île.

Entre 2015 et 2020, on note une diminution de la proportion des Lavallois vivant sous la MFR après impôt (2,6 p %). Ce même constat s'observe partout au Québec (-2,7 p %). Cependant, on a également observé qu'en matière de proportion, Laval (32,3 %) a bénéficié de plus de prestations et soutien du revenu gouvernemental dans le cadre de la pandémie de COVID-19 que l'ensemble du Québec (28,5 %). À cet égard, « ces prestations ont représenté une part importante des revenus des ménages en 2020 et ont contribué à la hausse observée quant au revenu médian après impôt depuis le dernier recensement⁷. » Entre 2015 et 2020, le revenu annuel médian après impôt de la population lavalloise de 15 ans ou plus a augmenté de près de 6 000 \$, soit une augmentation de plus de 19⁸ %. Ainsi, « ces données ont démontré que les prestations liées à la COVID19 avaient eu un effet notable sur la prévention d'une hausse du taux de pauvreté en 2020⁹. »

Également, bien que le seuil de la MFR après impôt soit disponible pour l'ensemble des régions du Québec, la Mesure du panier de consommation (MPC) est utilisée comme seuil de référence pour « suivre les situations de pauvreté sous l'angle de la couverture des besoins de base¹⁰ ». Cependant, cette mesure sous-estime également la situation de la pauvreté dans la mesure où « le taux de couverture des prestations selon la MPC assure à peine un peu plus de la moitié des besoins de base [...] et donc, disposer d'un revenu légèrement au-dessus du seuil de la MPC n'est pas équivalent à une sortie de la pauvreté¹¹. »

L'indicateur du revenu viable développé par l'Institut de recherche et d'information socioéconomiques (IRIS) « permet de décrire un niveau de vie un peu plus élevé qui peut être comparé conjoncturellement au seuil de la Mesure de faible revenu à 60 % du revenu médian (MFR-60), utilisée au Québec pour les comparaisons internationales¹². » À ce titre, pour la région de Laval en 2024 le revenu viable varie de 37 338 \$ pour une personne seule à 69 305 \$ pour une famille monoparentale avec 2 enfants et à 80 657 \$ pour un couple avec 2 enfants¹³. Ainsi, dans la mesure où nous envisageons le seuil du revenu viable comme indicateur pour une

sortie de la pauvreté à Laval, les actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doivent rejoindre une population plus importante, bien qu'une attention plus forte demeure auprès du 8,7 % de la population vivant sous le seuil du faible revenu¹⁴.

Il est important de souligner par ailleurs que cette population n'est pas homogène et qu'une analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) permet de constater que **certaines personnes et communautés sont plus susceptibles d'être en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être :**

1. **Les peuples autochtones**
2. **Les « personnes racisées » et les communautés noires**
3. **Les personnes désaffiliées ou en situation d'itinérance**
4. **Les personnes handicapées**
5. **Les communautés 2SLGBTQIA+**
6. **Les familles monoparentales**
7. **Les tout-petits et les personnes aînées**
8. **Les personnes avec un statut migratoire précaire**

Et bien que la situation des femmes s'améliore lentement au Québec, un grand nombre d'entre elles demeure tout de même plus vulnérable que les hommes.

Des enjeux préoccupants

Logement

« Le paysage urbain lavallois se caractérise par la prédominance de résidences unifamiliales, tandis que les immeubles locatifs se situent principalement dans les quartiers centraux au sud de l'île. Le manque de logements sociaux et abordables offerts sur le territoire crée une pression additionnelle sur les groupes plus vulnérables : familles monoparentales, personnes handicapées, nouveaux arrivants, aînés, jeunes, personnes en situation d'itinérance, etc¹⁵ ». Ainsi, 74 % des personnes faisant partie de ménages à faible revenu à Laval consacrent plus de 30 % de leur revenu aux frais de logement, alors que seulement 17 % des personnes qui ne sont pas considérées à faible revenu sont dans cette situation. Ainsi, 36 % des ménages locataires consacrent plus de 30 % de leurs revenus à se loger, alors que seulement 10 % des ménages propriétaires sont dans cette situation¹⁶. Tandis que la majorité des logements sociaux se trouvent dans les secteurs de Chomedey et de Pont-Viau et Laval-des-Rapides, on compte la plus grande part de personnes (25 %) qui consacrent plus de 30 % de leur revenu à se loger à Chomedey (*ibid*).

Le taux d'inoccupation à Laval se situe sous le seuil d'équilibre de 3 %, et il est particulièrement bas pour les grands logements permettant de loger des familles, mais les taux d'inoccupation les plus faibles concernent les logements abordables pour les ménages aux plus faibles revenus. Rappelons que 47,7 % des ménages locataires lavallois gagnent moins de 40 000 \$ annuellement. On observe également un phénomène d'embourgeoisement en forte croissance dans certains secteurs d'aménagement, ce qui crée une pression supplémentaire sur les ménages à faible revenu¹⁷.

« À Laval, le coût moyen d'un logement inoccupé (1 716 \$) est beaucoup plus cher que pour l'ensemble de la RMR (région métropolitaine de recensement) de Montréal où le loyer disponible est à 1 299 \$¹⁸ »

Le schéma ci-dessous, créé à partir des données de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), permet d'affirmer que la région de Laval fait face à une pénurie de logements abordables, notamment pour les personnes et les ménages qui vivent sous le seuil de faible revenu.

Coût moyen	Studio	1 chambre	2 chambres
	Taux inoccupation 1,0 %	Taux inoccupation 1,9 %	Taux inoccupation 2,3 %
Actuellement occupé	737 \$ par mois	1 012 \$ par mois	1 079 \$ par mois
Disponible	765 \$ par mois	1 372 \$ par mois	1 727 \$ par mois
Revenu mensuel			
Aide sociale de bases 762 \$	Aide sociale-maladie 968 \$	Aide sociale-invalidité 1 273 \$	Pensions de vieillesse et supplément revenu garanti 1 791 \$

Insécurité alimentaire

Au sortir de la crise pandémique, les préjudices provoqués par les années d'inflation et la crise du logement exercent une pression importante et constante sur les ménages et leur capacité à se nourrir sainement. **En 2019, on estimait à 48 000 personnes touchées par l'insécurité alimentaire à Laval. En 2024, ce nombre a littéralement bondi à 72 000 Lavalloises et Lavallois**¹⁹. Cette hausse touche de façon importante les personnes qui ont des revenus plus faibles, les personnes n'ayant aucun diplôme, les familles monoparentales, et accentue ainsi l'insécurité alimentaire, notamment chez les personnes ayant immigré depuis moins de 10 ans, les enfants et les ménages locataires (*ibid*). On remarque également que l'insécurité alimentaire affecte tous les groupes d'âge, notamment les enfants. Effectivement, en 2024, à Laval, 19 000 enfants vivaient dans une famille touchée par la problématique. Les barrières d'accès à une saine alimentation impliquent également un enjeu d'accessibilité géographique pour les Lavalloises et les Lavallois : il est parfois bien difficile de se rendre à l'épicerie à pied ou en transport en commun. Dans certains quartiers, les commerces d'alimentation sont éloignés des secteurs résidentiels, c'est entre autres le cas dans l'est de Laval. De plus, la présence de nombreux déserts, marais et mirages alimentaires, là où les taux de défavorisation sont les plus élevés sur le territoire de Laval, exacerbé les enjeux d'insécurité alimentaire de la population. Par ailleurs, l'accès économique aux aliments s'avère un défi étant donné le manque d'épicerie à bas prix dans la région²⁰.

Devant une forte croissance de personnes qui ont recours au dépannage alimentaire et aux autres services d'aide (**une augmentation de 74 % des personnes aidées en trois ans**²¹), les dons alimentaires ne suffisent plus à la demande. De plus, les difficultés de recrutement et de rétention de bénévoles et de main-d'œuvre se font toujours sentir dans les projets visant à soutenir la sécurité alimentaire, notamment dans les projets d'agriculture urbaine et ceux de cuisines collectives.

Itinérance

La crise sanitaire a mis en évidence des besoins non comblés, dévoilant ainsi des trous de services dans l'offre de soutien pour les personnes en situation d'itinérance à Laval. À cet effet, dès le début de la crise pandémique, un service d'hébergement d'urgence d'abord temporaire a été mis en place à Laval. Depuis, le Refuge est toujours opérationnel et accueille plus de 30 personnes chaque soir, bien que l'on doive refuser entre 5 et 10 personnes en moyenne chaque soir. Soulignons toutefois que lors de grands froids ou d'intempéries majeures, l'équipe du Refuge déploie des mesures hivernales, celles-ci permettant d'accroître de façon importante la capacité d'accueil. Entre 2022-2025, ce sont plus de 1 000 personnes différentes qui ont eu recourt à cet hébergement d'urgence. Mentionnons également que comparativement aux villes environnantes, Laval bénéficie de peu de places d'hébergement pour les personnes en situation d'itinérance.

La région de Laval est également témoin d'une conséquence importante liée à la crise du logement ainsi qu'à la hausse importante du coût de la vie soit l'apparition de campements sur son territoire. Entre juin 2023 et février 2025, la Division de l'urgence sociale du Service de police de Laval a répertorié 31 campements

différents sur le territoire, dont 7 étaient toujours actifs à la fin février 2025. Dans ce contexte, les institutions, les groupes communautaires et les autres acteurs du développement social sont appelés à collaborer afin de développer des orientations régionales qui favoriseront le développement et la consolidation d'actions en réponse aux besoins des personnes qui vivent en situation d'itinérance.

Par ailleurs, un Café de rue a été mis en place à Laval comme « centre de jour généraliste en itinérance ». Il offre un lieu de répit aux personnes en situation d'itinérance, particulièrement à celles dont le parcours a été impacté par des enjeux psychosociaux et socioéconomiques, afin de les soutenir dans un processus de réaffiliation sociale. **Depuis son ouverture au printemps 2021, le Café de rue a connu une forte croissance quant à sa fréquentation, passant d'une vingtaine de personnes au tout début de ses opérations à maintenant près de 80 personnes par jour.** Ce service a favorisé la création d'un milieu d'appartenance fort qui favorise la mise en place de stratégies d'interventions reconnues en action communautaire autonome.

Travail et emploi

Bien que le fait d'occuper un emploi ne garantisse pas nécessairement une sortie de la pauvreté pour plusieurs travailleuses et travailleurs, et bien que certaines personnes ne puissent occuper un emploi, l'emploi demeure tout de même le fer de lance pour lutter contre la pauvreté et favoriser l'autonomie économique. De ce fait, il est important de mettre en lumière les inégalités d'accès à l'emploi et les inégalités de revenu et d'y apporter des solutions adaptées. Par exemple, en 2021, dans la mesure où le revenu médian de la population lavalloise masculine après impôt était de 38 400 \$, ce qui est plus élevé que celui de la population féminine (34 000 \$)²², il apparaît important de mettre en place et de soutenir des stratégies favorisant une meilleure équité entre les femmes et les hommes.

De plus, à Laval, la comparaison des données entre les personnes immigrantes et les personnes non immigrantes révèle des écarts de participation au marché du travail en faveur des non-immigrants. Par exemple, un écart constant de 2 points de pourcentage dans les taux de chômage persiste entre les personnes immigrantes et les personnes non immigrantes. Chez les immigrants récents (0 à 5 ans), le taux de chômage est environ 3 fois plus élevé que chez les personnes non immigrantes et 2 fois plus élevé que chez l'ensemble des immigrants. Chez les femmes ayant immigré récemment, on observe un écart de 16 points de pourcentage par rapport au taux de chômage des femmes non immigrantes²³.

« Au Québec, de 2007 à 2021, les adultes nés hors du Canada comptaient en moyenne pour 19,7 % des adultes à l'assistance sociale, alors qu'en 2023 ils comptaient pour 30,1 %. Cette augmentation est due en grande partie à la forte affluence de demandeurs et demandeuses d'asile²⁴. »

En 2022, la Ville a lancé la grande rencontre IMPACT – Main-d'œuvre²⁵ dans le but de jeter les bases de la toute première stratégie lavalloise sur la main-d'œuvre. Lors de cet événement, les partenaires réunis ont identifié certaines pistes d'action, dont celle d'une meilleure gestion des enjeux relatifs à toutes les diversités, dans une optique de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre. L'importance de l'aménagement urbain et de la mobilité a également été relevée, et les bonnes conditions de travail (passant notamment par de bonnes conditions salariales et de bons avantages sociaux) sont ressorties comme de bonnes pratiques à promouvoir. Ces pistes de solutions sont aussi intéressantes pour les organismes communautaires qui vivent les mêmes enjeux liés à la main-d'œuvre. De plus, on y constate un déficit de reconnaissance, de sous-financement amplifiant les enjeux de rétention de la main-d'œuvre au sein des organismes communautaires. Ainsi, la rémunération traditionnellement faible dans le secteur communautaire et l'augmentation de la charge de travail depuis la pandémie, qui s'ajoutent à la pénurie de main-d'œuvre et l'inflation, occasionnent un roulement beaucoup plus important de personnel au sein des équipes. Cette réalité occasionne une perte d'expertise importante, notamment dans les postes d'encadrement, de gestion et d'intervention ayant une incidence directe sur la qualité des services et la pérennité des organismes et des partenariats.

Éducation

En 2024, à l'entrée à la maternelle, 34 % des enfants lavallois sont vulnérables dans au moins un domaine de développement (28,7 % pour l'ensemble du Québec²⁶). De plus, selon des données de 2022-2023, 4 jeunes sur 10 (41,1 %) ont été victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école; près de 4 élèves du secondaire sur 10 (39,4 %) ont subi au moins une forme de violence infligée dans les relations amoureuses, et 4 élèves du secondaire sur 10 (40,8 %) présentent un niveau élevé de détresse psychologique, soit une augmentation significative depuis 2017 (30,2 %).

Par ailleurs, force est d'admettre que la crise pandémique a eu des effets sur le parcours des jeunes et leur santé psychologique, contribuant notamment à creuser l'écart des inégalités scolaires. « Jusqu'à l'an dernier [2020], l'écart de réussite avait grandement diminué entre les élèves des milieux défavorisés et les élèves d'autres milieux, passant de 16,1 % à 6,2 %. Nous constatons que pour la cohorte 2014-2021, cet écart a fait un bond à 18,4 %. Qu'est-ce qui explique ce nouvel écart? Différentes pistes sont étudiées : les effets de la pandémie sur les différents milieux en contexte d'enseignement à distance, des résultats globalement plus difficiles à interpréter étant donné les ajustements apportés aux apprentissages à prioriser, l'annulation des épreuves ministrielles, etc. Nous pouvons néanmoins souligner que le taux de diplomation et de qualification dans les autres milieux a progressé davantage que celui des milieux défavorisés. Ceci ayant pour effet d'accroître l'écart²⁷. »

En 2021, du côté des Lavalloises et des Lavallois âgés de 25 à 64 ans, ceux qui ont un faible revenu après impôts présentent la proportion la plus élevée (21,6 %) de personnes sans diplôme, alors que cette proportion est de 10,1 % chez les personnes qui ne sont pas à faible revenu²⁸.

Les inégalités persistent également dans l'accès aux études collégiales : « 54 % des Québécois dont le revenu familial est inférieur à 40 000 \$ par année n'ont jamais entamé d'études collégiales. Un pourcentage qui chute à 28 % chez les ménages dont le revenu familial s'élève à 100 000 \$ ou plus²⁹. »

Santé et bien-être

À Laval, le taux d'hospitalisations hausse à mesure que le niveau défavorisation augmente. En effet, en 2021, le taux d'hospitalisations pour la population très défavorisée matériellement et socialement (1 274,5 hospitalisations pour 10 000 personnes) est nettement plus élevé que le taux d'hospitalisations de la population peu ou pas du tout défavorisée (869,8 hospitalisations pour 10 000 personnes). De plus, les Lavalloises et les Lavallois défavorisés socialement, c'est-à-dire vivant seuls ou étant séparés (1081,5 hospitalisations pour 10 000 personnes), montrent un taux d'hospitalisations plus élevé que ceux défavorisés matériellement (935,8 hospitalisations pour 10 000 personnes). Pour la mortalité, on observe la même tendance que pour les hospitalisations³⁰.

En 2020-2021, la proportion de la population lavalloise âgée de 15 ans et plus insatisfaite de sa vie sociale a doublé comparativement à 2014-2015 (passant de 6,9 % à 14,9 %). **On observe également une augmentation significative de la proportion de la population lavalloise âgée de 15 ans et plus se situant à un niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique, passant de 31,5 % à 40,4 % entre 2014-2015 et 2020-2021³¹.**

Auprès des personnes aînées, on dénote plusieurs enjeux d'isolement, de mobilité et d'accès aux services. Les personnes aînées issues de diverses communautés culturelles ont également l'enjeu de la langue qui peut représenter une barrière d'accès. Environ 1 aîné lavallois sur 6 (16,6 %) vit dans un ménage à faible revenu selon la mesure de faible revenu (après impôts), une proportion deux fois plus élevée que dans l'ensemble de la population lavalloise (tous âges confondus) (8,7 %)³². Plus du quart (25,4 %) des ménages privés dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus vit dans un logement non abordable, une proportion qui grimpe à 48,7 % parmi les ménages locataires (*ibid.*).

« Les données révèlent entre autres que les aînés de Laval bénéficient d'un soutien social moins fort et sont plus susceptibles de vivre dans l'isolement, ce qui peut avoir des conséquences néfastes sur leur santé mentale et physique. De plus, **les femmes âgées et les personnes de plus de 75 ans sont particulièrement vulnérables à la maltraitance et à la précarité économique** (*ibid.*). »

5. Une vision intégrée en matière de lutte contre la pauvreté et de l'exclusion sociale

Comme mentionné précédemment, l'élaboration du plan d'action de l'Alliance pour la solidarité de Laval 2024-2029 s'articule autour des grandes orientations de la Politique régionale de développement social (PRDS) **sous l'angle précis de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**. Cet arrimage entre les orientations, les priorités d'intervention et les cibles d'investissement vise à générer davantage d'effets structurants sur le territoire, en réponse aux enjeux de développement social. En cohérence avec la PRDS, cette démarche s'appuie sur la participation citoyenne et celle des partenaires locaux et communautaires.

Une vision plurielle

Équité et iniquités territoriales

La question des iniquités territoriales est au cœur des réflexions sur le développement des milieux de vie et de la lutte contre la pauvreté et à l'exclusion sociale. L'organisme Vivre en Ville définit l'iniquité territoriale de cette façon :

Les iniquités territoriales font référence au fait que tous les territoires n'offrent pas les mêmes chances de développement et d'accès à la santé et au bien-être en raison d'une distribution différenciée, injuste, systémique et évitable des risques, nuisances et éléments bénéfiques associés au milieu de vie. [...] On parlera d'iniquités territoriales lorsqu'on peut observer une superposition aggravante entre la répartition des facteurs de vulnérabilité des populations (p. ex. un faible niveau de revenu) et des facteurs vulnérabilisant liés aux dimensions du cadre de vie (p. ex. la faible couverture arborée du territoire)³³.

Cette définition repose sur une vision plurielle de la pauvreté, qui ne se limite pas seulement aux facteurs économiques. Les besoins et réalités divergent d'un quartier à l'autre, et d'une communauté à l'autre. Par exemple, le territoire lavallois fait face à des dynamiques territoriales, sociales et économiques liées à la fois à l'urbanité et à la ruralité. Certains secteurs, dont Chomedey, Pont-Viau et Laval-des-Rapides, font face à des enjeux liés majoritairement à la pauvreté économique, tandis que ce sont les défis d'accès aux services et à la mobilité qui traversent majoritairement les secteurs de Saint-François et de Saint-Vincent-de-Paul³⁴. Les stratégies de luttes contre la pauvreté et l'exclusion sociale doivent refléter ces particularités.

Une stratégie intégrée et complémentaire

La transformation structurante des milieux de vie fragilisés et l'action sur les déterminants sociaux de la santé comme outils de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sont des objectifs déployés via divers leviers régionaux complémentaires à la Politique régionale de développement social (PRDS) et au plan d'action de l'Alliance pour la solidarité de Laval.

À l'automne 2021, la Ville de Laval a adopté le [Cadre d'intervention municipale dans les secteurs dévitalisés et défavorisés par une démarche de revitalisation urbaine intégrée](#) afin de proposer un nouveau modèle pour mieux répondre aux besoins spécifiques à chaque secteur et développer des projets structurants au sein des quartiers dévitalisés et défavorisés. Le nouveau modèle repose sur :

- le travail de collaboration intersectoriel et multiréseaux, qui mise sur la mobilisation des six instances de concertations locales, des partenaires locaux et de l'ensemble des services municipaux;
- des actions collectives, concertée et intégrée, de même que le partage d'information comme principal levier de transformation du territoire;
- une vision plurielle de la défavorisation et de la pauvreté;
- une approche différenciée selon les territoires, afin de répondre aux enjeux de défavorisation et de vulnérabilités particulières, en reconnaissant l'hétérogénéité des secteurs.

Parallèlement, le [Fond Laval : Soutien aux initiatives dans les secteurs dévitalisés et défavorisés de Laval](#) a été créé dans le cadre d'une entente entre la Ville de Laval, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval et Centraide du Grand Montréal. Il vise à soutenir des initiatives pilotées par les partenaires locaux dans les secteurs dévitalisés et défavorisés de Laval pour la période 2023-2027.

Soulignons également les récents travaux du comité de travail de la PRDS ayant mené à la création de la plateforme [Curbcut Laval](#) et à la publication du *Portrait de l'environnement social à Laval* qui permet de mieux comprendre les populations, les tissus communautaires, les inégalités et les enjeux vécus sur le territoire lavallois.

Ces démarches visent à agir en complémentarité avec les travaux menés par l'Alliance pour la solidarité de Laval et la PRDS, en juxtaposant une approche territoriale et locale à la stratégie régionale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les axes transversaux du plan d'action régional

Dans la mesure où l'iniquité et les enjeux d'accessibilité sont des freins importants à la participation et à l'inclusion, la poursuite du développement et la consolidation des interventions à partir d'une vision commune et transversale en lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sont impératives. En ce sens, l'analyse intersectionnelle différenciée selon les sexes, l'accessibilité universelle et l'équité environnementale permettent de mettre en lumière des enjeux liés à l'équité, à la diversité et à l'inclusion auxquels il est essentiel d'apporter une attention particulière, pour contribuer réellement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

L'analyse intersectionnelle différenciée selon les sexes (ADS+)

L'ADS+ est à la fois une méthode d'analyse et une approche qui permet d'agir contre les discriminations dans une perspective d'équité, de justice et de transformation sociale. Afin de favoriser la prise en compte des enjeux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes et les femmes entre elles, l'analyse intersectionnelle et différenciée selon les sexes (ADS+) vise à mieux comprendre les différentes discriminations, réduire et éviter la création de nouvelles inégalités. L'ADS+ ne se limite pas au sexe ou au genre et permet de considérer d'autres facteurs tels que le statut socioéconomique, la situation de handicap ou l'appartenance ethnique par exemple³⁵.

Adopter une approche ADS+ permet de :

- prendre en compte les réalités et besoins différenciés vécus par les différentes communautés dans une perspective intersectionnelle et mettre en lumière les discriminations croisées vécues par les personnes;
- prévoir des effets distincts des programmes, politiques, plans d'action et initiatives sur les différentes communautés;
- proposer des mesures diversifiées afin de mieux répondre à la diversité des réalités vécues.

L'accessibilité universelle

Le concept d'accessibilité universelle vise à permettre à chacune et chacun, quelles que soient ses capacités, d'avoir accès aux lieux, aux équipements, aux services, aux programmes et à l'information, tout en favorisant une utilisation identique ou équivalente, autonome et sécuritaire, dans un but d'équité³⁶.

Dans le cadre du Plan régional de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2018-2024, la région s'est dotée, en collaboration avec le Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de Laval (ROPPHL), d'un outil d'accompagnement au développement de projets accessibles intitulé AxeCible³.

Équité environnementale

L'équité environnementale vise à reconnaître que certaines communautés sont plus vulnérables, ou encore désavantagées face aux changements climatiques, aux catastrophes naturelles et à la pollution. Les impacts peuvent être ressentis de manière inégale en raison de facteurs et inégalités structurelles liés, par exemple, au sexe ou au genre, au statut socioéconomique, à la situation de handicap, au territoire habité ou encore à l'appartenance ethnique.

Une exposition accrue aux polluants, le fait de vivre dans une zone inondable ou au sein d'un îlot de chaleur et celui de vivre dans un logement mal adapté aux grands écarts de température sont des exemples d'inégalités environnementales. Par ailleurs, la récente étude de l'Observatoire québécois des inégalités et Ouranos a démontré que les personnes vivant en situation d'itinérance sur le territoire lavallois, visible ou cachée, sont disproportionnellement exposées aux effets des changements climatiques⁴. L'équité environnementale nous invite à reconnaître les inégalités vécues par les différentes communautés sur le territoire et à adopter des mesures afin de contrer ces iniquités et réduire les répercussions sur les personnes et les familles vulnérables³⁷.

Cet axe se veut en cohérence avec la mesure 3.1.1.3 « Appuyer les milieux locaux et régionaux pour réduire les effets des changements climatiques sur les populations vulnérables » du Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029.

Par, pour et avec

L'expression fait référence à la volonté de favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté aux luttes qui les concernent. Il s'agit de penser, de décider et d'agir AVEC les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, en créant des conditions favorisant des rapports plus égalitaires à chaque étape³⁸.

Cette approche vise à mobiliser le pouvoir d'agir en reconnaissant, soutenant et favorisant le développement du plein potentiel des personnes, des organisations et des communautés afin qu'elles puissent choisir, décider et agir sur les conditions sociales, économiques, culturelles, politiques, de santé, d'éducation ou écologiques dans lesquelles elles vivent³⁹.

³ L'outil est disponible gratuitement à l'adresse suivante : <https://www.axecible.org/accompagnement.php>

⁴ Pour consulter la recherche : Préfontaine, A. (2024). Impacts différenciés des effets des changements climatiques ainsi que des solutions d'adaptation sur les personnes en situation d'itinérance. Observatoire québécois des inégalités. https://www.ouranos.ca/sites/default/files/2024-07/71008-3_Rapport%20Itiner%C3%A9rance%20et%20changement%20climatiques%20080724%20OQI%20Final.pdf

6. Les priorités d'actions lavalloises en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Les priorités d'actions lavalloises 2024-2029

AXE 1 : Consolider et faire connaître le rôle stratégique de l'Alliance pour la solidarité de Laval en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale				
Objectifs	Moyens	Résultats attendus	Indicateurs	Collaboratrices et collaborateurs
1.1 Mécanismes de gouvernance de l'Alliance pour la solidarité de Laval et de la Politique régionale de développement social (PRDS)				
1.1.1. Renforcer les arrimages et la complémentarité entre les orientations de la PRDS et les axes prioritaires de développement de l'Alliance lavalloise pour la solidarité.	a. Faire connaître et reconnaître le mandat et le rôle du comité 360° Alliance pour un Laval sans pauvreté au sein de la gouvernance de la PRDS.	<ul style="list-style-type: none">La vision commune vers l'impact recherché entre les membres du comité de pilotage de la PRDS et les membres du comité 360° Alliance pour un Laval sans pauvreté est à nouveau formalisée.Le modèle proposé de l'Alliance pour la solidarité de Laval est reconnu et bien ancré dans la gouvernance de la PRDS.	<ul style="list-style-type: none">Nombre et type d'outils créés.Nombre de rencontres entre les principaux collaborateurs et collaboratrices.Perception des membres du comité 360° et du Comité de pilotage de la PRDS concernant le mandat, les rôles et la vision commune.	<ul style="list-style-type: none">Comité de pilotage PRDSComité régional transitoireComité 360°Comité d'analyse
	b. Créer des outils favorisant une meilleure compréhension des rôles, des responsabilités et des mécanismes de la gouvernance de l'Alliance lavalloise pour la solidarité.	<ul style="list-style-type: none">Les rôles, les responsabilités et la gouvernance de chacun des comités et instances qui soutiennent les principes et le fonctionnement de l'Alliance sont définis et génèrent des collaborations fructueuses.Les membres du comité 360° se sentent outillés et compétents dans l'exercice de leur mandat.	<ul style="list-style-type: none">Perception des membres du comité 360° concernant leur rôle et leurs responsabilités au sein de l'Alliance.Nombre et type d'outils développés.	

AXE 1 : Consolider et faire connaître le rôle stratégique de l'Alliance pour la solidarité de Laval en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale				
Objectifs	Moyens	Résultats attendus	Indicateurs	Collaboratrices et collaborateurs
	c. Participer et contribuer aux travaux de gouvernance de la PRDS et adapter, en conséquence, le fonctionnement et les axes prioritaires de développement de l'Alliance pour la solidarité de Laval.	<ul style="list-style-type: none"> La cohérence entre le fonctionnement de la l'Alliance, ses axes prioritaires et le modèle de gouvernance de la PRDS est maintenue. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de rencontres entre les parties prenantes de l'Alliance afin de soutenir la planification et la prise de décision en réponse à leur mandat complémentaire. Perception des parties prenantes de la qualité des collaborations au niveau de la gouvernance. 	
1.1.2 Développer des mécanismes favorisant le déploiement de l'approche par, pour et avec, et la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à la gouvernance de l'Alliance pour la solidarité de Laval.	a. S'appuyer sur l'Axe 3 et assurer une intégration des objectifs 3.1 et 3.2 du présent plan d'action.	<ul style="list-style-type: none"> Des mécanismes sont déployés sur le territoire pour favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à la gouvernance de l'Alliance et aux actions de son plan d'action. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de mécanismes déployés par, pour et avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. 	
1.1.3 Consolider le déploiement des axes transversaux ADS+, accessibilité universelle et équité environnementale au sein de la gouvernance, et du plan d'action	a. Soutenir, développer et consolider des actions et initiatives visant à intégrer les approches ADS+, Accessibilité universelle et équité environnementale au sein de la gouvernance et du plan d'action.	<ul style="list-style-type: none"> Le comité 360° et les partenaires locaux intègrent les approches ADS+, accessibilité universelle et équité environnementale au sein de leurs actions. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et type d'initiatives et d'actions déployées en lien avec l'ADS+, l'accessibilité universelle et la justice climatique. Nombre de partenaires impliqués. 	<ul style="list-style-type: none"> Comité 360° Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPHL) Vivre en Ville Cellule de travail en ADS+ (PRDS)

AXE 1 : Consolider et faire connaître le rôle stratégique de l'Alliance pour la solidarité de Laval en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale				
Objectifs	Moyens	Résultats attendus	Indicateurs	Collaboratrices et collaborateurs
1.2 Les travaux de l'Alliance lavalloise pour la solidarité et la composition du comité 360°				
1.2.1 Faire connaître les travaux de l'Alliance pour la solidarité de Laval aux partenaires du milieu.	a. Diffuser et faire connaître le plan d'action régional en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029 de l'Alliance pour la solidarité de Laval.	<ul style="list-style-type: none"> Les partenaires du milieu connaissent, adhèrent et contribuent à la mise en œuvre du plan d'action de l'Alliance. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et type de mécanismes de communication développés. Nombre de partenaires rejoints. 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de pilotage PRDS Comité régional transitoire Comité 360° Comité d'analyse Organismes lavallois
	b. Élaborer des stratégies de rayonnement des effets générés par les projets soutenus dans la mise en œuvre du plan 2024-2029.	<ul style="list-style-type: none"> Les effets générés par les actions soutenues dans le cadre du plan d'action 2024-2029 sont partagés auprès de la communauté lavalloise. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et diversité des stratégies de rayonnement. 	
1.2.2 Maintenir une composition du comité 360° favorisant la réalisation des objectifs de l'Alliance pour la solidarité de Laval.	a. Consolider et adapter au besoin la composition et le mode de fonctionnement du comité 360° en regard de l'évolution de l'écosystème et des enjeux émergents.	<ul style="list-style-type: none"> La composition du comité 360° favorise la réalisation des objectifs de l'Alliance pour la solidarité de Laval. 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de satisfaction des membres face à leur contribution et à la contribution des autres membres en lien avec les effets générés par le travail collectif. Diversité et représentativité des réseaux au sein du comité. 	

AXE 1 : Consolider et faire connaître le rôle stratégique de l'Alliance pour la solidarité de Laval en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale				
Objectifs	Moyens	Résultats attendus	Indicateurs	Collaboratrices et collaborateurs
1.3 Vision stratégique d'investissement régionale en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale				
Favoriser une vision partagée et complémentaire d'investissement en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire lavallois.	a. Renforcer les arrimages et la complémentarité entre les différents investissements sur le territoire lavallois.	<ul style="list-style-type: none"> Des stratégies combinées d'actions et d'investissements génèrent des effets leviers en réponse aux besoins des populations cibles. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de stratégies combinées entre le FQIS et autres fonds. 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de pilotage PRDS Comité régional transitoire Comité 360° Comité d'analyse

AXE 2 : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et au bien-être des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale				
Objectifs	Moyens	Résultats attendus	Indicateurs	Collaboratrices et collaborateurs identifiés ou potentiels
2.1 : Logement				
Soutenir l'accès au logement et favoriser la stabilité résidentielle.	<p>a. Soutenir la coordination de nouvelles initiatives communautaires ou citoyennes dans le développement de projets de logements sociaux et communautaires.</p> <p>b. Poursuivre et développer des initiatives favorisant la cohabitation harmonieuse et la participation sociale dans les projets de logement social et communautaire.</p> <p>c. Soutenir des actions de sensibilisation et d'accompagnement en défense des droits individuels et collectifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> De nouvelles initiatives de logement sociaux et communautaires sont déployées sur le territoire. Les collaborations entre les groupes porteurs de projets de logement et la communauté sont accrues. <ul style="list-style-type: none"> La cohabitation sociale, le vivre-ensemble et la participation sociale des locataires sont renforcés. <ul style="list-style-type: none"> La population lavalloise connaît mieux ses droits ainsi que les ressources disponibles. De nouveaux canaux de communication sont investis et de nouvelles stratégies sont développées. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de nouvelles initiatives. Nombre de nouveaux organismes porteurs de projets de logements. <ul style="list-style-type: none"> Perception des résidantes et des résidents face à l'amélioration de leur qualité de vie (réduction des conflits et des incivilités, augmentation du sentiment d'appartenance, relation d'aide, etc.) Nombre d'initiatives portées par les locataires. <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions de sensibilisation et d'accompagnement auprès de la population. Diversité des thématiques des actions déployées. (Ex. : recherche de logement, hausse de loyer, insalubrité, reprise et éviction, résiliation de bail, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> Cellule de travail en logement (PRDS) Cellule de travail en Itinérance (PRDS) Table régionale des organismes autonomes en logement de Laval (TROCALL) Regroupement des organismes en itinérance de Laval (ROIL) Office municipal d'habitation de Laval (OMHL) Ville de Laval Organismes lavallois

AXE 2 : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et au bien-être des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale				
Objectifs	Moyens	Résultats attendus	Indicateurs	Collaboratrices et collaborateurs identifiés ou potentiels
2.2 : Sécurité alimentaire				
Réduire l'insécurité alimentaire et favoriser l'accès à la saine alimentation.	a. Soutenir des initiatives permettant d'augmenter le nombre, la disponibilité et la fraîcheur des denrées alimentaires.	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre, la variété et la fraîcheur des denrées disponibles à la communauté sont augmentés. Les populations ciblées jouissent d'un meilleur accès aux services d'aide et d'autonomie alimentaires partout sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et nature des initiatives en appui au réseau de la banque alimentaire régionale. (Ex. : agriculture solidaire, achat subventionné, redistribution d'invendus et de pertes aux champs, transformation et assainissement des denrées, gestion des stocks, etc.) Nombre et diversité des mesures favorisant l'accessibilité des services d'aide et d'autonomie alimentaires. (Ex. : augmentation des territoires desservis et diversification des plages horaires, mutualisation d'équipements entre les groupes pour la gestion et la distribution des stocks, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval (CASAL) Cellule de travail Plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN) Laval Unie pour ses familles (TIRSHV) Table de développement en agroalimentaire de Laval Pôle régional d'économie sociale de Laval CISSS de Laval Ville de Laval Organismes lavallois
	b. Soutenir des projets visant à rendre plus accessibles économiquement et géographiquement des aliments frais et sains.	<ul style="list-style-type: none"> L'accessibilité économique et géographique aux aliments sains et frais est augmentée. Une augmentation de la consommation d'aliments frais et sains est observée chez les personnes cibles par les projets. 	<ul style="list-style-type: none"> Diversité des aliments frais et sains et des mesures économiques associées (Ex. : tarification sociale et solidaire, contribution volontaire, groupe d'achats, point de vente à bas prix, etc.) Nombre d'initiatives déployées au sein des déserts, marais et mirages alimentaires. 	

AXE 2 : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et au bien-être des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale				
Objectifs	Moyens	Résultats attendus	Indicateurs	Collaboratrices et collaborateurs identifiés ou potentiels
	c. Soutenir des projets d'agriculture urbaine favorisant l'éducation populaire, l'entraide entre pairs et l'autonomisation.	<ul style="list-style-type: none"> Les initiatives déployées favorisent l'acquisition de compétences et l'engagement communautaire. Des effets positifs sur le développement de l'autonomie alimentaire et sur l'augmentation de la consommation de fruits et de légumes sont observés chez les personnes participantes. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de nouveaux projets et nombre d'initiatives consolidées. Nombre et nature des activités communautaires et citoyennes aux jardins. 	
	d. Développer et poursuivre des initiatives de littératie alimentaire.	<ul style="list-style-type: none"> Les niveaux de compétences fonctionnelles et relationnelles des personnes participantes aux initiatives sont accrus. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'activités réalisées et thématiques des actions. (Ex. : connaissances de base en nutrition, gestion du budget, réduction du gaspillage alimentaire, stratégies d'achats, etc.) Perception des personnes participantes sur le développement de leur littératie alimentaire. 	

AXE 2 : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et au bien-être des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale				
Objectifs	Moyens	Résultats attendus	Indicateurs	Collaboratrices et collaborateurs identifiés ou potentiels
2.3 Itinérance				
Prévenir, réduire l'itinérance et ses conséquences	<p>a. Soutenir des projets de prévention de l'itinérance axés sur les facteurs de protection.</p> <p>b. Soutenir des projets adaptés aux besoins individuels et collectifs des publics fragilisés.</p> <p>c. Soutenir des initiatives par, pour et avec les personnes en situation d'itinérance favorisant la sensibilisation et le dialogue entre les acteurs de la communauté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Des projets de différentes natures favorisant la réduction des facteurs de risques à l'itinérance sont maintenus et développés. Les projets favorisent la mise en place d'actions en considérant la diversité des visages, des parcours et des réponses. Les personnes en situation d'itinérance participent à l'élaboration des activités et des outils. La population lavalloise est sensibilisée aux réalités ainsi qu'à l'enjeu collectif de l'itinérance. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et types des projets réalisés. (Ex. : soutien de transition, stabilisation du logement, renforcement des capacités et du réseau de soutien, prévention de l'appauvrissement, etc.) Nombre et type de projets réalisés. Nombre et type d'actions de sensibilisation ou d'initiatives réalisées. Perception des personnes participantes sur le développement de leur pouvoir d'agir. 	<ul style="list-style-type: none"> Regroupement des organismes en itinérance de Laval (ROIL) Cellule de travail en itinérance (PRDS) Comité directeur régional en itinérance (CISSS de Laval) Ville de Laval Organismes lavallois

AXE 2 : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et au bien-être des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale				
Objectifs	Moyens	Résultats attendus	Indicateurs	Collaboratrices et collaborateurs identifiés ou potentiels
2.4 Travail et emploi				
Favoriser l'insertion socioprofessionnelle	a. Soutenir des projets d'intervention offrant un accompagnement global des personnes éloignées du marché du travail en lien avec les démarches nécessaires pour amorcer un parcours vers l'emploi.	<ul style="list-style-type: none"> Les projets favorisent la mise en place d'interventions différencierées tenant en compte les difficultés d'intégration individuelles au marché de l'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et types d'interventions réalisées. 	<ul style="list-style-type: none"> Organismes spécialisés en employabilité Centre de services scolaires de Laval (CSSL) Organismes lavallois
	b. Soutenir la mise en place de projets visant l'acquisition d'habiletés préalables au développement de l'employabilité.	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes participantes acquièrent des habiletés particulières et transférables au marché de l'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'activités réalisées et nombre de thématiques des actions. (Ex. : groupes et activités de formation, expérimentations diverses en emploi, plateaux de travail, etc.) 	
2.5 Éducation				
Soutenir des possibilités d'apprentissages et d'acquisition de compétences à l'âge adulte.	a. Soutenir des activités de formation complémentaires et périphériques aux centres d'éducation des adultes.	<ul style="list-style-type: none"> Les activités proposées favorisent un rehaussement ou le maintien des compétences des adultes ayant un faible niveau de littératie. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'activités réalisées et thématiques des actions. 	<ul style="list-style-type: none"> Centre de services scolaire de Laval (CSSL) Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRÉ) Organismes lavallois

AXE 2 : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et au bien-être des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale				
Objectifs	Moyens	Résultats attendus	Indicateurs	Collaboratrices et collaborateurs identifiés ou potentiels
2.6 Santé et bien être				
Favoriser un accès inclusif et équitable aux services et ressources qui soutiennent la santé et le bien-être.	<p>a. Soutenir la mise en place d'initiatives visant à promouvoir la santé mentale positive et à contrer la détresse psychologique.</p> <p>b. Soutenir des projets visant à briser l'isolement et à favoriser le sentiment d'appartenance à la communauté.</p> <p>c. Mettre en place des mesures d'accompagnement visant l'équité d'accès aux services, aux ressources et aux biens de première nécessité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes lavalloises ont accès à davantage d'initiatives favorisant la santé mentale positive. Les personnes lavalloises ont accès à davantage d'initiatives visant à briser l'isolement et à favoriser le sentiment d'appartenance à la communauté Les populations ciblées jouissent d'un meilleur accès aux services, aux ressources et aux biens de première nécessité. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et type d'initiatives développées. Nombre et type d'initiatives développées. Perception des personnes participantes sur le développement de leur sentiment d'appartenance à la communauté. Nombre et type des mesures développées. 	<ul style="list-style-type: none"> Coalition des organismes en santé mentale de Laval (COSML) Organismes lavallois

AXE 3 : Lutter contre les préjugés visant les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et renforcer leur pouvoir d'agir.

Objectifs	Moyens	Résultats attendus	Indicateurs	Collaboratrices et collaborateurs
3.1 Sensibiliser et lutter contre les préjugés, la stigmatisation et les discours haineux avec la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.	<p>a. Soutenir des projets de recherche-action ou de recherche participative afin de développer une meilleure connaissance des facteurs de risque et de protection de l'exclusion sociale ou de la pauvreté sur le territoire lavallois.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les processus de recherche sont réalisés via une méthodologie participative incluant les personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Les réalités des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sur le territoire lavallois sont mieux documentées. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de recherches-actions participatives réalisées et partagées auprès de l'écosystème lavallois. Nombre de partenaires collaborateurs et de personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale impliqués dans le processus des recherches-actions participatives. 	<ul style="list-style-type: none"> Ville de Laval Organismes lavallois Corporation de développement communautaire de Laval (CDC) Centre de services scolaire de Laval (CSSL)
	<p>b. Soutenir la réalisation d'activités, d'outils et de campagnes de sensibilisation et de prévention visant à lutter contre les préjugés, les discours haineux et les stigmatisations vécues par les personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Des activités, des outils et des campagnes de sensibilisation et de prévention sont déployés sur le territoire lavallois. La population lavalloise est sensibilisée. Les personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale participent à l'élaboration des activités, d'outils et de campagnes. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'activités, de campagne et d'outils de sensibilisation et de prévention réalisés. Niveau de satisfaction des partenaires et des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale aux activités et aux campagnes déployées. 	
	<p>c. Former et outiller les personnes intervenantes travaillant auprès des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale face aux préjugés, stéréotypes, discriminations et inégalités vécues par les communautés auprès desquelles elles interviennent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes œuvrant auprès des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont mieux outillées et expertisées face aux préjugés, stéréotypes, discriminations et inégalités vécues par les communautés auprès desquelles elles interviennent. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de formations réalisées. Nombre de partenaires et de personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociales ayant participé aux processus de formation. Niveau d'appréciation des activités de formation par les personnes participantes. 	

AXE 3 : Lutter contre les préjugés visant les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et renforcer leur pouvoir d'agir.				
Objectifs	Moyens	Résultats attendus	Indicateurs	Collaboratrices et collaborateurs
		<ul style="list-style-type: none"> Les personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale participent à l'élaboration du contenu des formations. 		
3.2 Reconnaître et favoriser le pouvoir d'agir des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.	a. Réaliser une démarche participative visant à définir des modalités favorisant la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans la gouvernance de l'Alliance lavalloise.	<ul style="list-style-type: none"> La région se dote de modalités favorisant la participation des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale au sein de la gouvernance de l'Alliance lavalloise pour la solidarité. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de rencontres participatives réalisées. Niveau de satisfaction des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et des partenaires face au modèle proposé. Nombre de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et de partenaires ayant participé à la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> Ville de Laval Organismes lavallois Corporation de développement communautaire de Laval
	b. Soutenir des actions réalisées par, pour et avec les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont reconnues et peuvent mettre leur expertise et leur pouvoir d'agir à profit au sein d'organismes et d'initiatives locales. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et types d'actions réalisées par, pour et avec les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Nombre de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et de partenaires impliquées au sein de chacune des actions. Perception des contributions et apprentissages réalisés par les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans le cadre des actions réalisées. 	

7. Modalités de diffusion de l'information des résultats et des pratiques gagnantes

Conformément à l'objectif 1.2.1 du présent plan d'action, différents outils de diffusion seront mis en place afin de faire connaître le nouveau plan d'action régional. Par exemple, des séances d'information et des rencontres de travail seront organisées. Ces rencontres favoriseront les échanges avec les organismes en regard des enjeux de lutte contre la pauvreté à l'échelle régionale et ceux spécifiques aux quartiers. Les membres du comité 360° pourront profiter de ces moments afin de contribuer à outiller les organismes dans l'identification et la mise en œuvre d'initiatives susceptibles d'être soutenues par le FQIS ou d'autres leviers financiers en développement social. De plus, diverses stratégies de rayonnement des effets générés par les projets soutenus seront élaborées par le comité 360°, facilitant ainsi la diffusion des résultats, le partage des bons coups et la mobilisation de l'ensemble de la communauté lavalloise à la démarche de l'Alliance.

Tout au long de la présente convention, l'Alliance pour la solidarité de Laval s'assurera, en s'appuyant sur sa structure de gouvernance, de mettre en place et de faire connaître différents mécanismes d'investissement pertinents en réponse aux enjeux prioritaires et émergents en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Par exemple, afin de soutenir les priorités d'actions identifiées dans le plan d'action et de rejoindre certaines populations vulnérables moins rejointes à ce jour, le comité 360° pourrait, au besoin, lancer des appels à projets vers des actions plus précises. Celles-ci seraient déterminées à l'aide d'outils d'analyse et d'évaluation développés par les membres du comité 360°.

Remerciements

Le Plan d'action régional 2024-2029 de Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de Alliance pour la solidarité de Laval a été réalisé par la Ville de Laval sous la coordination de la Division du développement social – Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social.

La Ville de Laval remercie les organisations, les organismes communautaires, les instances de concertation ainsi que les employés municipaux qui ont contribué à la réalisation du plan d'action.

Recherche, analyse et rédaction

Division du développement social

Denis Nantel, Laurence Tessier-Dansereau, Maude Calvé-Thibault

Comité 360° Alliance pour un Laval sans pauvreté

Centraide du Grand Montréal

Youssef Slimani

Centre de services scolaire de Laval (CSDL)

Luc Leblanc

Centre intégré de santé et services sociaux de Laval (CISSS de Laval)

Jade Bégin-Desplantie

Corporation de développement communautaire de Laval (CDCL)

Tania Costa

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

Myriam Thériault

Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de Laval (ROPPHL)

Kim Joly - Josée Massicotte

Servies Québec

Lise Pinsonnault

Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF)

Danielle Fournier

Ville de Laval

Division du développement social

Annexe 1

Organisations membres des instances de la gouvernance partagée de la PRDS et de l'Alliance pour la solidarité de Laval

Comité régional transitoire

Organisation

- Centraide du Grand Montréal
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSS de Laval)
- Corporation de développement communautaire de Laval (CDC de Laval)
- Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC)
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – direction régionale Laval-Laurentides MAMH
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration – direction régionale Laval, Laurentides et Lanaudière (MIFI)
- Office municipal de l'habitation de Laval (OMH)
- Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPHL)
- Services Québec
- Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF)
- Ville de Laval (Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social)

Comité d'analyse

Organisation

- Carrefour d'intercultures de Laval (CIL)
- Centraide du Grand Montréal
- Centre de services scolaire de Laval (CSDL)
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSS de Laval)
- Corporation de développement communautaire de Laval (CDC)
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration – direction régionale Laval, Laurentides et Lanaudière (MIFI)
- Office municipal d'habitation de Laval (OMH)
- Services Québec
- Ville de Laval (Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social)

Comité de Pilotage

Organisation

Éducation

- Centre de services scolaire de Laval
- Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSWL)
- Regroupement lavallois pour la réussite éducative

Santé

- Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSS de Laval)

Municipalité (Ville de Laval)

- Division de la vie de quartier
- Division du développement social
- Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social
- Service du développement économique
- Service de l'urbanisme

Économie sociale

- Pôle régional d'économie sociale de Laval (PRESL)

Emploi

- Direction régionale de Services Québec de Laval

Communautaire

- Corporation de développement communautaire de Laval (CDC)

Fondation

- Centraide du Grand Montréal
- Fondation Lucie et Andrée Chagnon (FLAC)

Culture

- Culture Laval

Environnement

- Conseil régional de l'environnement de Laval (CRE)

Organismes représentant les trois axes du développement social et dont la nomination est issue de collèges électoraux

Axe 1 Participation sociale et vivre ensemble (3 postes)

- Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de Laval (ROPPHL)
- Table petite enfance Ste-Rose

Axe 2 Amélioration des conditions de vies et réduction des inégalités sociales (3 postes)

- Réseau des organismes en itinérance de Laval (ROIL)
- Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF)
- Services Québec
- Coalition des organismes communautaires en santé mentale de Laval (COSML)

Axe 3 Soutien aux communautés de proximité (3postes)

- Comité de développement local de Chomedey
- M'îles Lieux ensemble
- Revitalisation urbaine intégrée (RUI) Pont-Viau

Postes cooptés

- Carrefour d'intercultures de Laval (CIL)
- Société de transport de Laval (STL)
- Table régionale de concertation des aînés de Laval (TRCAL)
- Table régionale des organismes communautaires autonomes en logement de Laval (TROCALL)

Le comité 360° Alliance pour un Laval sans pauvreté

Organisation

- Centraide du Grand Montréal
- Centre de services scolaire de Laval (CSDL)
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSS de Laval)
- Corporation de développement communautaire de Laval (CDCL)
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
- Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de Laval (ROPPHL)
- Services Québec
- Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF)
- Ville de Laval (DDS)

Références

-
- ¹ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. *Alliances pour la solidarité 2024-2025. Guide en soutien au déploiement.* (Québec : gouvernement du Québec, 2024). [ALLIANCES POUR LA SOLIDARITÉ 2024-2029 - Guide en soutien au déploiement](#)
- ² Aline Lechaume et Dominique Brière, D. *L'exclusion sociale : construire avec ceux et celles qui la vivent* (Québec : Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, gouvernement du Québec, 2014) p.18. [L'exclusion sociale : Construire avec celles et ceux qui la vivent \(2014\), Aline Lechaume avec la collaboration de Dominique Brière](#)
- ³ Tigawende Prosper Kaboré, Nesrine Bellounar, Pierre-Yves Tremblay et Béatrice Numuhire. *Données du recensement 2021. Profil du revenu de la population lavalloise.* (Laval : Direction de santé publique Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, Surveillance de l'état de santé de la population, 2021). [PowerPoint Presentation \(lavalensante.com\)](#)
- ⁴ Tigawende Prosper Kaboré et Béatrice Numuhire. *Données du recensement de la population de 2021 à Laval. Familles, ménages et état matrimonial.* (Laval : Direction de santé publique Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, Surveillance de l'état de santé de la population, 2021). [PowerPoint Presentation](#)
- ⁵ Kaboré et coll.
- ⁶ Philippe Gamache, Denis Hamel et Christine Blaser. *L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref.* (Québec : Institut national de santé publique du Québec, gouvernement du Québec, 2020). https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2639_indice_defavorisation_materielle_sociale.pdf
- ⁷ Kaboré et al.
- ⁸ Kaboré et al.
- ⁹ Kaboré et al.
- ¹⁰ Viviane Labrie « La stratégie fédérale de réduction de la pauvreté, la MPC et la classe moyenne » Institut de recherche et d'information socioéconomique, 2018. [La stratégie fédérale de réduction de la pauvreté, la MPC et la classe moyenne – Institut de recherche et d'informations socioéconomiques \(iris-recherche.qc.ca\)](#)
- ¹¹ Johanne Villeneuve. *Avis : la prévention : une voie essentielle pour réduire les inégalités, la pauvreté et l'exclusion sociale.* (Québec : Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, gouvernement du Québec, 2022) [AV prévention 2023 CCLP](#)
- ¹² Eve-Lyne Couturier, Minh Nguyen et Vivian Labrie. « Le revenu viable 2023 : dans la spirale de l'inflation et des baisses d'impôt ». Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, 2023. [Le revenu viable 2023 : dans la spirale de l'inflation et des baisses d'impôt – Institut de recherche et d'informations socioéconomiques \(iris-recherche.qc.ca\)](#)
- ¹³ *Le revenu viable à Laval en 2024*, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, 2024
- ¹⁴ Kaboré et al.
- ¹⁵ Fondation du Grand Montréal. *Signes vitaux du grand Montréal : Logement du grand Montréal.* (Montréal : Fondation du Grand Montréal, 2022). [SignesVitaux_Logement_2022_FR_v8.pdf \(fgmtl.org\)](#)
- ¹⁶ Fondation du Grand Montréal.
- ¹⁷ Centraide du Grand Montréal. *Analyse territoriale 2018-2019 : Laval* (Centraide du Grand Montréal, 2019) <https://www.centraide-mtl.org/documents/7063/upload/documents/Portrait-Laval-2018-19.pdf>
- ¹⁸ Stéphane St-Amour. « Le coût moyen pour un logement inoccupé à Laval atteint 11716\$ par mois ». *Courrier Laval*, 9 février, 2024. [Le coût moyen pour un logement inoccupé à Laval atteint 1716 \\$ par mois](#)
- ¹⁹ Alexandre Labranche, Tigawendé Prosper Kaboré, Céline Dufour et Julie Pagé. *Faits saillants sur la sécurité alimentaire à Laval : Édition 2024.* (Laval : Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, 2024) https://www.securitealimentairelaval.org/fileadmin/internet/cisss_laval/Documentation/Sante_publique/Profils_et_portraits/Portraits/BROCHURE_INSECURITE_ALIMENTAIRE_modifiee.pdf
- ²⁰ Joey Jacob. *État de situation de l'accès à une saine alimentation pour toutes et tous à Laval.* (Evametric,Trois-Rivières, 2024) https://www.securitealimentairelaval.org/fileadmin/internet/cisss_laval/CASAL/Documentation/Publications/Evametric - Etat_de_situation_Laval_2024.pdf

²¹ Banques alimentaires du Québec. *Bilan-Faim Québec 2024*. (Banques alimentaires du Québec, 2024) [Bilan-Faim Québec 2024](#)

²² Kaboré et al.

²³ Ville de Laval. *Portraits statistiques : population immigrante de la région de Laval*. (Laval : Ville de Laval, 2019). <https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/cartes-statistiques-et-profil-socioeconomique/statistiques-et-profil-socioeconomique/portrait-immigration-laval-2019-presentation.pdf>

²⁴ Collectif pour un Québec sans pauvreté. *L'assistance sociale en tableaux*. (Montréal : Collectif un Québec sans pauvreté, 2024) <https://www.pauvrete.qc.ca/wp-content/uploads/2024/05/AS-tableaux-3.pdf>

²⁵ Ville de Laval » Près de 300 personnes réunies à Laval pour trouver des solutions aux problèmes de main-d'œuvre. » Ville de Laval, 29 septembre 2022. <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Nouvelles/bilan-grande-rencontre-impact-main-oeuvre.aspx>

²⁶ Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval. *Résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022 : portrait lavallois*. (Laval : Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, 2024) https://www.lavalensante.com/fileadmin/internet/cisss_laval/Documentation/Sante_publique/Profils_et_portraits/Portraits/RAPPORT_EQDEM_2024_FR_VF.pdf

²⁷ Centre de services scolaire de Laval. *Rapport annuel 2020-2021 : Tous engagés vers la réussite*. (Laval : Centre de services scolaire de Laval, 2021) <https://csslaval.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2021/12/RapportAnnuelCSSL2020-2021web.pdf>

²⁸ Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval. *Données du recensement de la population de 2021 à Laval. Scolarité et travail* (Laval : Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, 2023) https://www.lavalensante.com/fileadmin/internet/cisss_laval/Documentation/Sante_publique/Profils_et_portraits/Portraits/Scolarite_et_travail_Donnees_recensement_2021_version_finale_20240321.pdf

²⁹ Zacharie Goudreault. « Des inégalités persistantes dans l'accès aux études collégiales », *Le Devoir*, 19 août, 2024. [Des inégalités persistantes dans l'accès aux études collégiales](#)

³⁰ Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval. *Portrait lavallois 2024. État de santé globale et habitudes de vie 2024*. (Laval : Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, 2024) [PORTRAIT SANTE GLOBAL 2024 VF.pdf](#)

³¹ Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval. *Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021 Principaux résultats portant sur la population lavalloise âgée de 15 ans et plus*. (Laval : Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, 2023) https://www.lavalensante.com/fileadmin/internet/cisss_laval/Documentation/Sante_publique/Profils_et_portraits/Portraits/EQSP_2020-2021-Principaux_resultats_pour_la_region_de_Laval_12_mai_2023_VF2.pdf

³² Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval. *Portrait sur la situation des personnes aînées à Laval. Édition 2025*. (Laval : Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, 2025) [Portrait aines Laval 2024 VF.pdf](#)

³³ Vivre en Ville. *Signes vitaux du Grand Montréal : Iniquités territoriales*. (Montréal : Fondation du Grand Montréal et Vivre en Ville, 2024) 14. https://fgmtl.org/wp-content/uploads/2024/10/SV_Inequites_territoriales_FR.pdf

³⁴ Vivre en Ville.

³⁵ Politique régionale de développement social. *Plan d'action 2019-2024*. (Laval : Politique régionale de développement social, 2019). <https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/plan-action-politique-developpement-social.pdf>

³⁶ Politique régionale de développement social. *Politique régionale de développement social*. (Laval : Politique régionale de développement social, 2017). www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/politique-regionale-developpement-social.pdf

³⁷ Environnement et Changement climatique Canada. « Promouvoir l'équité environnementale », gouvernement du Canada. <https://equiteenviro.ca/>
Isabelle Goupil-Sormany « La justice climatique comme levier d'actions de santé publique porteuses ». *Institut national de santé publique du Québec*, 2023. <https://www.inspq.qc.ca/en/node/33014#:~:text=La%20justice%20climatique%20comme%20levier%20d'actio>

[ns%20de%20sant%C3%A9%20publique%20porteuses,-
thursday%2C%20january%202026&text=Le%20concept%20de%20justice%20climatique,engendr%C3%A9s%20par%20les%20changements%20climatiques.](#)

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. *Mobiliser. Accompagner. Participer. Plan d'Action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029.* (Québec : gouvernement du Québec, 2024). https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/documents-administratifs/PL_Lutte_Pauvrete_2024-2029.pdf

Programme des Nations Unies pour le développement. « Le changement climatique est une question de justice, voici pourquoi. » *Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)*, s.d. <https://climatepromise.undp.org/fr/news-and-stories/le-changement-climatique-est-une-question-de-justice-voici-pourquoi>

³⁸ Collectif pour un Québec sans pauvreté. « Fiches AVEC : Un guide pour favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté ». *Collectif pour un Québec sans pauvreté*, s.d. <https://www.pauvrete.qc.ca/fiches-avec/>

³⁹ Politique régionale de développement social, 2017.

